
CLAUDIA RUIZ:

Nous commençons l'enregistrement officiel de cet appel. Bonjour, bon après-midi, bonsoir à toutes et à tous.

Bienvenus à l'appel mensuel LACRALO, lundi 19 novembre 2018, 23h UTC.

Nous avons aujourd'hui sur le canal espagnol Marita Agüero, Alexis Anteliz, Johnny Laureano, Elcer Acevedo, Humberto Carrasco, Vrikson Acosta, Carlos Vera, Javier Chandia, Ricardo Holmquist, Sylvia Herlein Leite, Aida Nobia, Vanda Scartezini, Lito Ibarra, Alejandro Pisanty, Alberto Soto, Harold Arcos, Fatimata Cambrónero, Sergio Salinas Porto.

Sur l'anglais, nous avons Olivier Crepin-Leblond, Carlton Samuels, Lens Hinds.

Personne sur le canal français ou portugais.

Nous n'avons pas reçu d'excuses.

Nous avons, du staff Silvia Vivanco, Albert Daniels, et moi-même, qui gère l'appel.

Donc s'il vous plaît, s'il vous plaît... Nous avons Heidi également du personnel.

Indiquez votre nom avant de vous exprimer pour la transcription et pour les interprètes également.

Merci beaucoup. Sergio, je vous donne la parole.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

SERGIO SALINAS PORTO: Bonjour à toutes et à tous. Nous allons commencer notre appel aujourd'hui.

INTERPRETE : Il est impossible de l'interpréter, nous ne pouvons pas l'entendre clairement. Sergio fait l'expérience de problèmes techniques.

SILVIA VIVANCO : Sergio, on en vous entendait pas avant, maintenant ça va mieux. Je crois que vous avez demandé à Harold d'approuver l'agenda.

SERGIO SALINAS PORTO : Oui, tout à fait.

SILVIA VIVANCO : Donc on vous entend beaucoup mieux maintenant. Donc je ne sais pas si Harold est sur le bridge. Je crois que nous n'avons pas la possibilité d'entendre Harold.

SERGIO SALINAS PORTO : Ha, d'accord. Alors, voilà ce qu'on va faire. Lisez-nous l'ordre du jour, Sergio Salinas Porto au micro. Je vais vous proposer l'ordre du jour. Harold n'est pas encore avec nous.

Donc je vais commencer l'ordre du jour. Nous avons tout d'abord ce que nous faisons actuellement, bienvenu à l'appel, et approbation de l'agenda. Nous avons une présentation du nouveau système de leadership éventuel qui sera faite de ma part, Sergio.

Quatrièmement, une mise à jour de la structure de l'ALAC, Maureen Hilyard nous en parlera.

Cinquièmement une présentation d'Olivier Crepind-Leblond sur ATLAS 3, cette réunion ATLAS 3.

Six, rapport d'[inaudible] membre de l'ALAC de la part d'Humberto Carrasco.

Sept, nous entendrons parler de l'étude de cas .AMAZON. On en a déjà parlé, c'est Carlton qui nous en parlera.

Huit, tout autre thème d'intérêt, et neuf nous aurons un webinaire sur comment remplacer le WHOIS avec des services d'annuaire pour la nouvelle génération des gTLD. C'est Ruben Kuhl qui présentera et nous aurons ensuite l'évaluation du webinaire.

Voilà ce que nous allons couvrir aujourd'hui.

Donc je pense que nous adoptons ainsi l'ordre du jour. Je ne vois pas de demande de modification ou de prise de parole. Nous allons donc pouvoir poursuivre avec la présentation du nouveau modèle de direction.

Nous allons mettre cela à l'écran, sur Adobe Connect, pour que ce soit plus clair. Merci beaucoup.

Durant la réunion de Barcelone, nous avons été en mesure de dialoguer avec Harold, nous avons parlé d'un nouveau modèle de participation à LACRALO, et voilà ce que nous proposons, à la suite de ce débat et de ce travail.

Nous le soumettons à la région tout entière, et pour considération, pour que nous puissions en parler et l'analyser aujourd'hui.

Ce nouveau modèle de participation à LACRALO – si nous pouvons passer à la diapo suivante - c'est un modèle de leadership multiple.

Ce nouveau modèle de participation est basé sur une modification sur notre modèle de leadership. Nous avons un président et secrétaire auparavant, et nous proposons donc d'avoir, 6 nouveaux leaders de groupes de travail, qui travailleraient avec le président et le secrétaire. Et nous nous assurerions donc ainsi un équilibre au niveau régional, au niveau homme/femme et au niveau chronologique également.

Donc nous aurions de nouvelles personnes, des personnes plus expérimentées et moins expérimentées. On utiliserait ainsi les connaissances et l'expérience de toutes et de tous.

Donc on se concentrerait sur diverses politiques, et nous nous engagerions dans des débats internes,

Mais nous avons compris – et lorsque je dis nous, je dis LACRALO en général – avec notre manière précédente de travailler, qu'on ne pouvait pas poursuivre de cette manière au niveau interne.

Donc l'impact des politiques, qui est extrêmement important, on ne pas simplement continuer à débattre ad vitam aeternam de politique.

Il y a d'autres facteurs. Nous voulions redéfinir, si vous voulez, ce nouveau modèle de participation aux politiques et au développement des politiques de l'ICANN.

Nous pensons que beaucoup d'organisations et associations dans la région de LACRALO sont en mesure de contribuer. Et nous avons une vision qui existe.

Peut-être que je devrais repartir un petit peu en arrière. Nous avons toujours eu une vision selon laquelle le leadership n'est plus simplement un président et un ou une secrétaire, mais un travail d'équipe. C'est ça que nous aimerions faire, des débats internes au centre même de ce travail d'équipe.

Ce qu'il y a de plus important comme process dans la région, c'est l'analyse des stratégies régionales, des plans stratégiques régionaux pour les utilisateurs finaux qui vont dépasser les aspects de gouvernances de la région. Avec un nouveau leadership – dont je pense nous avons besoin – nous avons besoin d'une feuille de route également, pour avancer, pour progresser. Et là je parle de politiques régionales.

Nous devons commencer à nous concentrer sur certains points qui ont trait à des stratégies régionales pour les utilisateurs, et nous devons commencer à nous concentrer sur des thèmes d'intérêts, comme par exemple les noms géographiques, piste de travail numéro 5. Nous aurions donc un groupe de travail là-dessus, nous avons beaucoup à contribuer. Nous allons parler aujourd'hui de .AMAZON, nous allons parler d'autres points qui nous concernent sur les noms géographiques.

Et aujourd'hui nous devons continuer à travailler à ces niveaux. Nous avons échangé des courriels au sujet de ces thèmes.

Nous avons également la question du WHOIS, la question multilinguistique dans notre région. Nous devons prendre en compte ces différentes langues qui sont parlées également par les peuples indigènes de nos régions. Et je vous rappelle diverses conversations avec Marcelo Teléz, avec Lilian, on parlait des Guaranis, avec Javier Chandia, on a parlé de la langue Kichwa, des Mapuche.

Vraiment, nous devons parler de ces questions linguistiques et gérer ces thèmes.

La question du DNSSEC également, avec une expertise technique qui est extrêmement importante. Et il y a des organisations dans LACRALO qui ont cette expertise technique et il est très important de les utiliser au maximum.

En ce qui concerne également la communication et le développement des capacités...

INTERPRETE :

Désolé, mais nous avons quelques problèmes techniques, on n'entend plus Sergio.

SILVIA VIVANCO :

Sergio, on ne vous entend plus. Donc aidez-nous Claudia s'il vous plait. Merci.

Nous nous excusons, nous avons perdu Sergio, nous allons le rappeler. Toutes nos excuses.

HAROLD ARCOS: Sergio est revenu, nous allons reprendre la présentation de Sergio. Sergio, s'il vous plait allez-y, vous pouvez reprendre.

SERGIO SALINAS PORTO : Merci. Je ne sais pas à quel moment j'ai été coupé. Je parlais de la communication quand ma ligne a été coupée je pense. Est-ce que vous pouvez me dire où est-ce que je dois reprendre ma présentation.

SILVIA VIVANCO : Oui Sergio, vous aviez fini le point 4, et vous étiez en train de finir le point 4 sur le DNSSEC. Donc vous pouvez commencer au point 5.

SERGIO SALINAS PORTO : Ok. Point 5, communication.

Nous avons besoin de communications ver l'extérieur et vers l'intérieur. Et c'est un des thèmes que je vais aborder plus tard dans la présentation. Nous avons besoin d'une newsletter, d'un bulletin. Et, à propos de cette newsletter, nous avons besoin de ce bulletin d'information dans la région pour permettre à la région de participer.

Nous devons donc donner un rôle davantage important aux utilisateurs, nous voulons montrer les différentes activités de notre organisation dans la région. Par conséquent, il est important de participer aux côtés des différentes communautés dans notre région.

Ensuite nous avons le thème du développement de compétences, ou la formation de compétences. Il y aura un groupe qui va se focaliser sur ce

point. Et il y aura des organisations qui vont participer à ce groupe de travail.

Mais ils ont besoin d'une base de connaissances pour pouvoir être prêts à participer et pour pouvoir contribuer sur différents thèmes et dans différents domaines.

INTERPRETE : Je m'excuse, nous avons de nouveau des problèmes avec la ligne de Sergio, et on ne l'entend plus.

SERGIO SALINAS PORTO : Comme je le disais, l'objectif du développement de compétence est d'augmenter la base de connaissance des différentes organisations de la région de façon à ce qu'elles puissent participer au travail de LACRALO, aux activités de LACRALO et de ICANN.

Donc tous les groupes de travail qui participent auront des séances de développement de compétences, de façon à ce qu'on soit tous sur un même niveau et que tout le monde puisse participer au travail des différents groupes de travail, de façon à avoir davantage d'impact au niveau du développement de politique.

Finalement, nous avons le groupe de travail qui va travailler sur la gouvernance. Il s'agit d'un groupe qui existe depuis longtemps dans notre organisation, et maintenant ce groupe va être responsable d'un des processus les plus importants peut-être, qui vise à ce que notre travail avec ce médiateur arrive à sa fin. Je parle des règles de procédures et de l'approbation de ces règles de procédure dans la

région. Nous allons devoir travailler activement pour atteindre cet objectif.

Finalement, je vais aborder la question des indicateurs de performance. Nous avons besoin de ces indicateurs. Et dans notre région, le groupe de travail de la gouvernance travaille sur ce point. Il y a des livrables qui vont être soumis à notre considération, probablement la semaine prochaine.

Je vous ai déjà parlé de ces règles de procédure, je vous ai parlé de la newsletter, du bulletin électronique, ce sont les thèmes les plus importants pour cette année, avec ce nouveau leadership que nous allons avoir.

Si vous avez des commentaires ou des questions, je vous demanderais de les écrire dans le chat, parce que nous sommes légèrement en retard et que nous avons beaucoup d'autres points à aborder aujourd'hui dans notre appel.

Voilà, j'ai fini ma présentation, si vous avez des questions ou des commentaires, s'il vous plait envoyez-les-moi à travers le chat, j'y répondrai après l'appel.

Merci.

Maintenant nous allons passer au point suivant de notre ordre du jour, et nous allons donner la parole à Maureen Hilyard, je pense qu'elle est déjà sur cet appel.

Bien, Maureen, vous avez la parole maintenant.

MAUREEN HILYARD :

Merci beaucoup Sergio. Pendant que j'attends que l'on présente le diagramme sur l'écran de Adobe Connect, je voudrais d'abord vous remercier de m'avoir invité à participer à la réunion mensuelle de LACRALO et à présenter cette nouvelle structure At-Large.

Avant toute chose, je voudrais aussi vous dire que je suis très heureuse d'apprendre ce que Sergio nous a dit à propos de LACRALO et de voir que LACRALO cherche des manières novatrices d'encourager le développement des connaissances au sein de LACRALO et pour encourager la participation des membres en ce qui concerne la politique, la participation, et les différentes activités concernant l'organisation qui vont avoir lieu au sein d'At-Large.

Donc je pense que c'est une excellente chose ce que vous faites au niveau de LACRALO, et j'espère qu'il y aura davantage de gens qui vont participer, et qui vont s'enthousiasmer pour ces nouveaux projets.

Je pense que c'est le moment de faire ces changements, c'est un bon moment pour faire ces changements. Par exemple, l'organigramme de notre organisation, que vous voyez sur l'écran, représente quelque chose que l'on m'a demandé, en tant que présidente d'At-Large, d'analyser. Et on m'a demandé ce que je voulais savoir et ce que j'aurais aimé apprendre si j'étais quelqu'un venant de l'étranger, à propos d'At-Large, pour savoir comment At-Large fonctionne.

En général, on ne va pas du bas vers le haut, At-Large est une organisation multipartite, et par conséquent je pense que nous pouvons expliquer cette organisation de cette façon.

Donc nous avons le comité consultatif d'At-Large, avec tous ces membres que vous voyez ici. J'ai mis des photos des différents membres, et des activités des différents membres d'ALAC auxquelles participent ces membres, pour montrer aux gens ce que l'on fait, de quelle région proviennent ces personnes, quels sont leurs intérêts, etc.

Donc nous avons ces membres, nous avons mis ces 10 membres, et parmi ces dix membres, vous voyez qu'il y a 5 membres qui sont... Je suis bien sûr la présidente, et ces membres sont des conseillers qui viennent d'autres régions du monde.

Par exemple il y a Tijani qui vient d'AFRALO, Ricardo qui vient de LACRALO, John Laprise qui vient de NARALO et Sébastien Bachollet qui vient de EURALO. Et ils forment l'équipe de leadership d'ALAC. Et ils ont la responsabilité - et j'en parlerai un petit peu plus tard – de suivre les pistes de travail, qui est un travail très important au niveau d'At-Large au niveau de la politique. Ils sont aussi responsables de connaître les politiques qui sont coordonnées par ALAC, qui sont organisées sur le terrain par Olivier et par Jonathan Zuck. Le CPWG, dans le cadre de John Laprise et dans le cas de Sébastien Bachollet et Ricardo Holmquist et Tijani.

Au niveau de la participation et de la sensibilisation, Tijani et Ricardo jouent un rôle important. Et ils sont en contact avec les 5 co-présidents, des 5 régions, qui vont travailler avec eux. Et il y a des groupes de travail qui travaillent dans le domaine de la participation et de la sensibilisation.

Et je voudrais remercier LACRALO pour sa participation à ce groupe de travail.

La troisième piste de travail est organisationnelle, et elle est liée actuellement à la révision d'At-Large, entre autres choses, et aux autres activités clés sur lesquels nous allons nous focaliser.

Voilà, cela se trouve dans la zone bleue au milieu. Non pardon.. Et l'équipe de leadership de ALAC, et les 5 membres ALAC et les liaisons et les présidents sortants.

Une des choses qui me paraît très importante se trouve au niveau de l'organisation de plan. Et At-Large joue un rôle très important parce que les présidents régionaux, qui appartiennent à cette équipe, nous permet d'avoir une équipe de leadership qui est formée des présidents régionaux.

En tout cas, les présidents régionaux appartiennent à cette équipe de leadership et ils jouent un rôle très important parce qu'ils apportent les informations de RALO au leadership d'At-Large, mais parce qu'aussi ils présentent des messages de l'équipe de leadership d'At-Large et de ALAC directement au niveau de leur région et de leurs membres.

Je crois que c'est très important aussi.

Voilà donc ce que nous avons ici, nous avons 3 niveaux. Nous avons le niveau du comité d'At-Large, nous avons l'équipe de leadership d'At-Large, avec les membres d'At-Large, d'ALAC, les présidents régionaux qui nous donnent des informations des autres groupes constitutifs, des autres unités constitutives, des liaisons.

Et puis nous avons les présidents sortants qui viennent à nos réunions et qui nous apportent leur expérience au niveau du leadership, du rôle du leadership.

Et le groupe de travail, le troisième niveau qui sont les groupes de travail. On a donc ces groupes de travail qui vont... L'équipe du leadership et les présidents régionaux.

C'est très important parce que je pense qu'une des choses qui est importante à ce propos, à cette structure en particulier, c'est qu'elle nous permet de savoir ce qu'il se fait au niveau de la révision d'At-Large par exemple. Parce que, de nouveau, nous sommes focalisés sur le leadership, sur le groupe de travail ici, parce qu'au sein de cette révision d'At-Large, nous avons abordé les questions liées à cette révision, et je crois que nous faisons cela actuellement à travers cette structure, pour rendre les choses plus logiques. Nous le faisons à travers un groupe de travail sur la participation et la sensibilisation, à travers d'autres groupes de travail.

Et ce qu'il faudrait peut-être commencer à organiser maintenant, Sergio et votre équipe, pardon ce que vous avez organisé maintenant, est une manière fantastique d'aborder ces thèmes.

Et les autres problèmes que je voudrais aussi mentionner à propos de la révision d'At-Large, il s'agit du problème de communication. La communication doit être une priorité. La communication des problèmes politiques qui sont abordés dans notre révision, comment est-ce qu'on travail avec le personnel de l'ICANN, comment faire participer davantage les réseaux sociaux, et essayer de travailler sur tous ces thèmes à partir du mois de décembre, et donc à partir de la mise en œuvre des conclusions du groupe de travail qui travaille sur la révision d'At-Large.

Bien, j'ai fini. Si vous avez des questions, je serais ravie d'y répondre.

SERGIO SALINAS PORTO : Merci beaucoup Maureen de votre intervention. Nous n'avons pas beaucoup de temps à notre disposition aujourd'hui, nous sommes désolés de cela.

INTERPRETE : On entend assez mal Sergio.

SERGIO SALINAS PORTO : Donc Merci Maureen, nous savons que vous êtes revenue d'un déplacement. Donc merci de votre disposition. Est-ce qu'il y a quelqu'un qui a une question pour Maureen ? Est-ce que quelqu'un voudrait poser une question à Maureen. Je ne vois personne levant la main.

Nous allons laisser Maureen donc, et nous allons maintenant parler de ATLAS 3, c'est notre prochain point avec Olivier Crepin-Leblond qui aura 10 minutes pour nous parler de ATLAS 3.

OLIVIER CREPIN LEBLOND : Merci beaucoup, merci de m'avoir invité pour vous dire quelques mots au sujet du calendrier et de la réunion de ATLAS 3.

Donc vous n'avez pas encore vu cela pour un appel à volontaires qui va être lancé bientôt, pour différents groupes de travail qui vont être créés pour ATLAS 3. C'est quelque chose qui va arriver très bientôt.

Donc je voulais vous parler du calendrier de tout cela. Je remercie Eduardo Diaz qui a travaillé sur ce calendrier également.

Je vais essayer de trouver la bonne taille pour que l'on voie bien sur l'écran ce calendrier. J'espère que vous le voyez bien à l'écran.

Donc le processus tout entier. Nous avons commencé le 23 octobre et nous étions à l'ICANN 63. Nous avons parlé ouvertement du fait qu'ATLAS 3 n'aura pas toutes les structures At-Large à Montréal, mais uniquement un sous-groupe. Et je crois qu'Eduardo Diaz vous en a parlé, a parlé de cette situation et a donné des détails là-dessus.

Ce qui est important de savoir, c'est qu'il va y avoir un processus de sélection pour les personnes qui vont se rendre à Montréal à la réunion ATLAS 3. Soixante personnes en tout seront sélectionnées. Et en plus nous aurons 30 personnes qui font déjà partie du leadership d'At-Large. Donc on parle de l'ALAC, des leaders régionaux et également des liaisons et des personnes qui en général, en tant que liaison, se déplacent avec nous et qui ont leur propre budget.

Donc le processus sera le suivant. Nous repartons un petit peu en arrière, nous savons que nous avons beaucoup de dates limites qu'on ne peut pas changer. Ce sont des dates limites fixées et fixes.

La première, c'est cet appel à volontaires pour un groupe de travail, pour préparer ATLAS 3. Trois groupes de travail principaux, non 4 pardon.

Le premier pour le calendrier, le programme, l'ordre du jour de la réunion, la formation, toute la préparation de la réunion véritablement. 3 personnes là-dessus. Eduardo Diaz, moi-même et Humberto Carrasco, nous allons créer des sous-groupes ensuite, parce que la programmation, nous avons déjà une idée vague de la location des

salles, nous aurons un certain nombre de salles à Montréal, une salle plénière, et des petites salles pour les plus petits groupes. Pas toute la journée, pas tout le temps, mais à des heures spécifiques. Donc on va devoir vraiment faire un programme très précis pour bien utiliser à bon escient ces salles, et en tirer le maximum de cette logistique à Montréal.

Deuxième groupe de travail, pour le parrainage. Comme vous le savez, le dernier sommet At-Large, ATLAS avait donc des parrains pour le déjeuner de travail peut-être. Sans parrain, on ne pourrait rien faire de supplémentaire. Donc il est important d'avoir des sponsors, de trouver des sponsors et des soutiens financiers, des entreprises qui seront en mesure de nous aider un petit peu. Des dons en nature sont acceptés également. Par exemple un déjeuner, par exemple parrainer un divertissement musical ou je ne sais. Je serai à la tête de ce groupe et j'ai déjà commencé à parler à quelques entreprises, VeriSign et ainsi de suite.

Troisième groupe, indicateurs de performances et critères. Ça c'est très important. Comment choisir les personnes qui vont aller à la réunion, sur quels critères ? C'est Alan Greenberg et Maureen Hilyard qui décideront et qui seront à la tête de ce groupe qui va commencer à se mettre au travail très rapidement.

Donc peu de temps, vous allez voir que le calendrier est serré pour bien avancer et bien trouver les critères.

Nous avons le groupe communication, mentorat, leadership. Pour s'assurer que tout participant qui va venir à Montréal aura un mentor, bénéficiera d'un mentorat et sera en mesure de poser des questions,

d'obtenir des réponses, et de progresser ainsi, de se développer dans la structure.

Maintenant, nous avons ces groupes de travail dont je vous ai parlé, qui vont être créés le plus tôt possible. C'est dans les jours à venir, avant demain ou après-demain que cet appel à volontaires sera lancé. Gisella Gruber va nous aider en ce sens.

Le 30 novembre, donc ce mois, nous allons je l'espère avoir un livret, avec des lignes de conduite, qui sera prêt et qui expliquera ce que je suis en train de vous expliquer. Ce sera ainsi par écrit, une version de ce que je vous présente aujourd'hui.

Le 14 décembre 2018, ce sera le début de la période de dépôt des dossiers de demande pour ATLAS 3. Les personnes qui ne sont pas sur la liste de déplacement pour la réunion de Montréal devront déposer leur dossier de candidature pour aller à Montréal. Et cette période restera ouverte jusqu'au 1^{er} mai 2019. Donc c'est assez long.

Mais durant cette période, il y aura un programme de formation qui commencera au 1^{er} janvier 2019, dans les premières semaines de janvier. Programme de formation avec ICANN Learn, cette plateforme disponible en plusieurs langues.

Tout le programme sera le résultat du travail en groupe. Donc sélection tout d'abord, ligne de conduite et critères de sélection, indicateurs de performances, tout cela doit être prêt au 1^{er} janvier, pour pouvoir lancer la formation.

De janvier à avril, les participants suivront donc la formation. Il y aura des téléconférences également.

Au 1^{er} mai 2019, et bien le groupe, donc là ce sera clôture ensuite sélection sur les dossiers qui auront été reçus, et on décidera des critères de sélection d'ici peu.

Tout cela doit être prêt le 14 juin 2019. Et ces détails, cette liste de personnes allant se déplacer sera donnée au service de déplacement et de voyage de l'ICANN pour l'achat des billets d'avion en juillet.

Pourquoi si tôt ? Parce qu'il y a beaucoup de personnes qui vont se rendre à Montréal,, et l'ICANN ne veut pas trop dépenser et veut faire des économies à ce niveau. Et plus on achète les billets en avance, moins les billets sont chers, comme vous le savez.

Il y a également la question des chambres d'hôtel qui doivent être réservées. Et on a les meilleurs prix possible en s'y prenant beaucoup plus à l'avance.

Donc vous voyez ces dates limites. Donc en novembre nous serons à Montréal pour ATLAS 3.

Ce que je peux vous dire également, c'est que j'ai utilisé mon temps à Paris, à l'IGF pour rencontrer les représentants locaux des chapitres de sociétés internet de Montréal, au Québec notamment. Ils sont prêts à coordonner les choses localement, et avec d'autres structures At-Larges qui sont présentes dans la région de Montréal. Donc nous avons des gens sur place, un grand nombre de personnes qui peuvent nous soutenir, qui sont prêts à cela, prêts à nous aider pour l'organisation de cette réunion.

Nous cherchons également des opportunités, des possibilités d'avoir des personnes supplémentaires parrainées par exemple par des entités

de la francophonie, du monde francophone. Cela serait une possibilité. Je ne sais pas s'il y a d'autres groupes pour d'autres langues, mais ce serait une bonne chose d'explorer cela je crois. Pour peut-être avoir plus que les 60 personnes qui seront donc parrainées par l'ICANN.

Donc trouver et avoir la possibilité d'avoir plus de monde. Donc c'est des possibilités que nous explorons pour avoir plus de participants.

Bien entendu, le plus tôt on commence, le plus de parrainages nous sommes en mesure de trouver. Les parrains réfléchissent très tôt à leur budget, et cette période de l'année, c'est le moment où ils commencent vraiment à travailler le budget pour l'année suivante. Donc on pense à des parrains pour parrainer également des participants.

Donc voilà ce dont je voulais vous parler aujourd'hui.

J'attends avec impatience cet appel à volontaires et s'il vous plait, éventuellement, portez-vous volontaires pour travailler à ATLAS 3.

Et ce que je veux dire également, c'est que la participation au groupe de travail ne va pas vous obligatoirement vous envoyer à Montréal, vous permettre d'y aller. Donc ce sont deux choses différentes.

Je suis prêt à répondre à toutes les questions.

SERGIO SALINAS PORTO :

Est-ce qu'il y a des questions à adresser à Olivier ? Est-ce que quelqu'un a des questions à poser à Olivier ?

Bien, je ne vois pas de main levée, je ne vois pas de question. Donc nous remercions Olivier pour sa présentation.

OLIVIER CREPIN LEBLOND : Merci beaucoup, avec plaisir.

SERGIO SALINAS PORTO : Nous allons maintenant donner la parole à Humberto qui va nous dire ce qui a été fait dernièrement au niveau d'ALAC.

Humberto, vous avez la parole.

HUMBERTO CARRASCO: Merci. J'espère que vous m'entendez correctement.

J'ai envoyé une présentation concernant les commentaires publics pour ALAC. C'est quelque chose de très simple, c'est 4 diapositives, certaines en anglais, d'autres en espagnol.

Bien, je ne vais pas parler de ce qui est en jaune, il s'agit des périodes de consultations publiques qui sont ouvertes. Et les dates sont écrites avec attention : le mois en premier, non pardon, le jour en premier et le mois en deuxième.

Ce qui n'est pas surligné n'est plus disponible, la période de commentaires publics est fermée.

Le 24, nous avons décidé de participer à une déclaration conjointe pour ICANN. Je sais que la période de commentaires publics est maintenant close pour le budget et pour IANA, et pour le budget de l'année 2020, la période jusqu'à l'année 2020. Ce commentaire a été clos le 14.

Et concernant le modèle d'accès unifié, si je me souviens bien, la date de clôture de cette période de commentaire était le 16 novembre.

Et le dernier commentaire public, pour lequel nous devrions voter aujourd'hui est la recommandation préliminaire pour le service d'annuaire de registre, IDN et le WHOIS. Et ce qui est encore ouvert à la discussion est le rapport initial sur le groupe de travail intercommunautaire à propos des procédures d'enchères pour les nouveaux gTLD. Comme vous le voyez, ce commentaire public va arriver à sa clôture le 27 novembre.

Ce qui est important ici, en ce qui concerne ce groupe de travail, c'est que nous voulons élaborer un commentaire public par rapport à la façon de dépenser ou d'utiliser les fonds pour le programme des nouveaux gTLD.

Bien, donc des périodes de commentaires qui sont encore ouvertes, il s'agit de l'équipe de révision sur le choix du consommateur et la concurrence, le choix et la concurrence du consommateur. Ici il faut que nous analysions la possibilité de faire un commentaire avec l'opinion de tous les membres. Une fois que nous aurons ce commentaire, le conseil d'administration regardera les recommandations finales.

Il est intéressant de voir qu'il y a une histoire des nouveaux gTLD, du programme de DNS, du choix des consommateurs, de la confiance des consommateurs, des protections qui existent, de l'engagement de l'intérêt public et des protections de droit et des marques.

Et il y a d'autres thèmes dont la période de commentaires publics est encore ouverte, mais qui sont très techniques. Je n'y comprends pas grand-chose je dois reconnaître, parce que je suis moi-même un avocat.

Le rapport sur la révision du comité consultatif concernant la stabilité, on est en train de rédiger un rapport sur la sécurité et la stabilité. Les personnes qui sont responsables de la rédaction de cette déclaration sont les membres du groupe de travail.

Et finalement, une déclaration sur les procédures ultérieures concernant les nouveaux gTLD est en cours de rédaction, et il y a des commentaires.

Je voudrais ajouter que nous avons fait un rapport initial qui a été présenté en juillet 2018. Il y a d'autres thèmes, d'autres problèmes ici aussi dans ce domaine, qui sont inclus à ce propos.

Donc voilà, j'ai fini. Sergio.

Aujourd'hui la page web des commentaires publics a été modifiée, donc il y a peut-être d'autres problèmes ou d'autres questions qui ont été présentés à commentaires publics qui ne figuraient pas lorsque j'ai regardé hier.

Bien, nous n'avons beaucoup de temps, donc j'ai fini ma présentation sur les périodes de commentaires publics est terminée.

SERGIO SALINAS PORTO : Merci Humberto. Est-ce que vous avez des questions à poser à Humberto? Ou est-ce que vous avez des commentaires à faire ?

Je vais donner la parole à Caarlton Samuels qui va faire une présentation sur l'affaire de .AMAZON et qui a donné lieu à des discussions sur notre liste de diffusion il y a quelques jours.

Je vois que personne ne demande la parole, donc je vais remercier Humberto pour sa présentation et donner la parole à Carlton.

CARLTON SAMUELS:

Merci beaucoup Sergio. J'espère que vous m'entendez correctement.

Bien, la présentation est sur l'écran, et je vais commencer tout de suite de vous parler de cette controverse.

Je vais d'abord vous parler un petit peu de ce qui s'est passé dans le passé. Amazone, l'entreprise, a demandé d'utiliser .AMAZON. Comme il y a deux versions IDN de la chaîne .AMAZON, il y a eu un cycle de nouveaux gTLD en 2012.

Cette demande a donné lieu à un avertissement du GAC et les différents pays de la région étaient concernés, il s'agit des pays ACTO, c'est-à-dire l'association pour la coopération du traité amazonien.

Et donc l'intérêt public ici, de cette région, est de demander des droits sur ce gTLD spécifique, pour une question d'intérêts publics liée à la protection et à la promotion et pour ce qui concerne le bien de l'Amazone.

Donc ici c'est un souci de l'intérêt public qui a été présenté en 2012 et qui vise à réunir toutes les pages liées à la population qui habite dans cette région géographique de l'amazone. Donc c'est une préoccupation

d'intérêt public qui a été enregistrée par les pays de cette région de l'ACTO.

En 2013, lors de la réunion de ICANN, il y a eu un avis consensus du GAC selon lequel la demande de Amazone n'est pas continuée et le conseil, le comité du NGPC a accepté en mai 2014, un an plus tard, et a demandé à ce que l'on ne continue pas cette demande de candidature pour Amazone.

L'entreprise a fait une proposition pour les membres de cette région en octobre 2014, un an plus tard, et ils ont proposé une solution qui soit bénéfique pour les deux groupes, les deux parties. Cette proposition a été rejetée.

Amazone a présenté une demande d'IRP, c'est un processus de révision indépendante, en avril 2016. Le jugement a été fait en juillet 2017. Et on a demandé à ce que cette demande d'Amazone soit réévaluée et à ce qu'un jugement objectif et indépendant soit fait en ce qui concerne les mérites et les raisons de politique publique d'avoir refusé à Amazone sa demande de candidature.

Le conseil, en octobre 2017, a présenté une déclaration concernant l'intérêt public, et la société d'Amazone a présenté une proposition en 2017. Cette proposition n'a pas satisfait les pays de la région, et ils ont dit que le nom de « Amazone » en toutes les langues appartient à l'héritage des pays de cette région et qu'il doit être utilisé comme nom de domaine de premier niveau seulement en ce qui concerne les pays de la région, les intérêts et les droits des personnes vivant dans la région de l'amazone et la société de la région.

En novembre 2017, le GAC s'est présenté devant le conseil et a dit qu'il fallait continuer à faciliter les négociations entre les pays de l'ACTO et la société Amazone de façon à trouver une solution mutuellement acceptable pour ce nom de domaine de premier niveau.

Donc on en était arrivé là. En 20147 la société Amazone a fait une proposition aux pays de la région. En 2018 les pays de la région ont rejeté cette proposition en septembre 20185, et le rejet de cette proposition vient d'avoir lieu. Et on a dit que la délégation de .AMAZON donne lieu à une préoccupation des pays de la région et qu'ils ont le droit de participer à la gouvernance du TLD de .AMAZON et que la proposition venant de la société Amazone ne constitue pas une base adéquate pour protéger leurs intérêts. Et quand on parle d'intérêts, l'intérêt humain lié aux habitants de cette région. Mais qu'ils allaient continuer à négocier.

Le conseil de l'ICANN a présenté une résolution en septembre de cette année, et ils ont demandé au PDG de cette société de présenter une proposition au conseil sur la candidature de .AMAZON pour permettre au conseil de prendre une décision concernant la délégation de cette chaîne.

Et le conseil donc, au mois de septembre, a décidé de prendre certaines mesures et de faire déléguer cette chaîne. Et ils attendaient que des organisations de ICANN.ORG leur donnent certaines indications.

Voilà donc, il faut pour comprendre un petit peu ce que la société Amazon propose aux pays de l'ACTO, ils veulent établir un domaine de deuxième niveau pour qu'il soit autorisé dans le monde entier et ils proposent 1 million de dollars pendant 4 ans. Ils devront prévenir la

mauvaise utilisation du nom de Amazon et de ces différents peuples, et utiliser seulement un nom de domaine de deuxième niveau.

Ils doivent mettre en œuvre l'accord et participer aux efforts de bonne volonté pour fournir aux membres de l'organisation du traité de coopération amazonienne, ACTO, leurs services et leur fournir 4 millions de dollars. Ils devaient aider donc les membres de l'organisation de ce traité de coopération amazonienne à tirer les profits de cet accord.

Voilà, donc c'est ce que Amazon a proposé. Ils veulent donner de l'argent, ils veulent avoir un domaine de deuxième niveau, ils veulent aider les pays de l'ACTO à promouvoir leur région et les habitants de leur région, et ils proposent d'utiliser les services d'Amazon pour maintenir ces 5 millions de dollars.

Et Amazon a aussi déclaré qu'ils allaient suivre les règles qui ont été déclarées en 2012, qui existaient en 2012, et ces règles se trouvent dans les documents, introduction des domaines de premier niveau génériques et dans le guide du candidat de 2012.

Ils ont aussi dit que le conseil de la GNSO et le conseil de l'ICANN ont accordé que ces documents étaient ce qui reflétait les mécanismes systématisés et actuels pour les candidats pour proposer des domaines de premier niveau.

Donc ils disent : nous avons suivi les règles, nous avons respecté les règles, nous voulons discuter de ce point-là et en parler avec la communauté, et nous voulons continuer à faire du business avec notre marque.

Donc il faut savoir qu'il y a un développement parallèle, il s'agit du PDP sur les procédures ultérieures, la piste de travail numéro 5 analyse les noms géographiques, les questions liées aux noms géographiques dans le détail. Ils vont présenter un rapport à la fin de ce mois et on va sûrement aborder certains des problèmes liés à la candidature de .AMAZON.

Il faut savoir aussi que les membres de ISOC Mexique, M.Alejandro Pisanti, a mis sur la liste une proposition à LACRALO pour les aider, pour aider les pays de l'ACTO, de l'organisation du traité de coopération amazonienne, à parvenir à un accord avec la société Amazon.

Je pense que ça peut être intéressant. Alejandro est sur cet appel et je pense qu'il serait intéressant aussi de lui donner la parole pour qu'il nous dise ce qu'il veut dire quand il parle de proposition ;

Bien, je vais m'arrêter ici et je vais donner la parole à Alejandro Pisanti, pour qu'il nous explique ce qu'il veut dire lorsqu'il parle d'une aide concernant la prise de décision.

SERGIO SALINAS PORTO :

Alejandro vous avez la parole, vous pouvez vous exprimer, allez-y.

Merci beaucoup Carlton. Donc je ne sais pas si Alejandro est avec nous ou s'il veut prendre la parole ou pas, ou s'il a des commentaires.

Je vois que Lance lève la main également. Donc je ne sais pas qui va prendre la parole en premier.

Alejandro nous dit que ça a été mal interprété sa proposition et il est inquiet des dégâts environnementaux qui pourraient exister et

également des problèmes pour les populations indigènes, et donc l'entreprise devait montrer de quoi elle se préoccupe notamment au niveau environnemental et au niveau du respect des peuples indigènes.

Lance vous avez la parole.

LANCE HINDS:

Merci beaucoup Sergio. J'aimerais rebondir sur ce qui a été présenté par Carlton.

Pour le moment, les pays ACTO ont envoyé une demande de reconsidération pour la résolution du conseil d'administration du mois d'octobre. Peut-être que vous êtes familiers avec cela. On a demandé à Goran Marby de retirer le statut indiquant qu'on n'allait pas prendre de décision.

Donc ça, ça n'a pas été compris de cette manière par ACTO, tout particulièrement lorsque le PDG a fait une résolution pour la délégation de .AMAZON. Donc ACTO a pensé que le PDG d'ICANN faisait un processus de résolution. Donc les pays ACTO ont été surpris de cela, de cette décision qui a été mal comprise, mal interprétée. Et les pays ACTO demandent donc que l'on revienne sur cette décision du conseil d'administration.

Donc je ne sais pas exactement où cela va nous mener, je ne sais pas quelle décision va venir de l'ICANN, du conseil d'administration de l'ICANN.

Nous devons voir et observer la situation. J'espère que ça ne va pas faire dérailler le processus, parce qu'il y a déjà eu beaucoup de travail fait par les pays ACTO, qui ont essayé d'avancer sur la question Amazon.

Mais lorsqu'on a parlé au PDG de l'ICANN, il y a eu un processus de résolution et voilà où nous en sommes pour le moment. On ne peut qu'attendre et voir comment ce problème va pouvoir enfin être résolu.

SERGIO SALINAS PORTO :

Nous allons maintenant donner la parole à notre invité, Ruben Kuhl, qui travaille pour Nic.BR, le ccTLD du Brésil, et il donne des services pour les gTLD. Il est président de [NTAC] et il a travaillé donc à la série de gTLD de 2012. Et il travaille également à la GNSO. Il travaille à un groupe sur les procédures ultérieures, sur cette initiative.

C'est vraiment un grand plaisir que d'accueillir monsieur Rubens Kuhl de Nic.BR. Nous lui donnons la parole.

RUBENS KUHL:

Merci beaucoup de votre invitation.

Nous allons parler d'un point très intéressant, donc c'est un PDP cet historique des procédures ultérieures.

Il s'agit d'un processus de remplacement du WHOIS notamment, et c'est rapport avec le respect de la vie privée donc. Mais il y a plusieurs procédures ultérieures pour une nouvelle série de gTLD, c'est ça dont j'aimerais principalement parler aujourd'hui.

Et j'aimerais donc souligner quelque chose de très intéressant pour l'Amérique latine – et je reviendrai là-dessus dans ma présentation.

C'est un processus qui a commencé en 2014 avec simplement un groupe de discussion. Ce n'était pas un groupe travaillant à des politiques. C'était simplement avoir un cadre de référence pour une nouvelle série de gTLD. Donc un simple groupe de discussion. C'est comme cela que tout a commencé.

Donc ça c'était en novembre 2014, où le conseil d'administration a fourni un point de vue initial pour avoir un travail de développement de politique éventuel pour des nouveaux gTLD.

À ce moment-là, il y avait l'utilisation exclusive des gTLD, donc les dossiers de candidature étaient en attente. Et une fois qu'il y a eu des rapports qui ont été effectués, et on a identifié tous ces points, nous avons eu un groupe de travail. Et sur la base de ce groupe de travail, de ce rapport, le conseil de la GNSO a demandé un rapport supplémentaire qui a été publié et qui est passé par une période de commentaires publics.

Dans ce rapport final, il y a eu un groupe de développement des politiques, et cela est encore à l'ordre du jour, et cela va se poursuivre jusqu'en 2019.

Donc en janvier/février 2016, les activités ont été lancées pour ce groupe de travail, pour ce développement de politiques. Il y a eu l'adoption d'une charte. Avri Doria a été sélectionnée pour être la personne du Board qui soit la liaison, qui assure la liaison. Nous nous sommes rencontrés pour avoir notre co-président. Et nous avons

demandé un feedback auprès de la communauté pour que toute la communauté travaille au processus.

Nous avons donc eu une initiative de la communauté qui a été lancée et nous avons reçu les réponses au mois août 2016.

Il y a eu des débats par rapport à cette piste de travail de 1 à 4. On a parlé de points spécifiques, et j'étais donc co-président d'un de ces groupes de travail, qui parlait de tous ces problèmes, qui chapeautaient un petit peu la problématique de cette nouvelle série éventuelle de gTLD.

Donc ce n'était pas un travail facile, que de trouver des personnes pouvant participer à ces groupes de travail qui étaient parfois très techniques. Donc on parlait plus de politiques, de développement de politiques que de problèmes techniques. Il nous manquait un petit peu des experts techniques à ce niveau, dans le groupe de travail.

Il y a eu une deuxième consultation, une deuxième période de consultation qui a été lancée en 2017 avec chaque domaine précis, pour chaque unité constitutive, et pour toutes les parties prenantes qui existent. Donc il y a eu une évolution du groupe de travail, et nous avons compris qu'on devait faire plus d'efforts en rapport avec différents noms de domaines.

Je ne veux pas entrer trop dans les détails, mais on a lancé une piste de travail numéro 5. Et c'était quelque chose de très intéressant pour l'Amérique latine une nouvelle fois. On a beaucoup parlé de Patagonie et de l'Amazone.

Cette piste de travail était tout à fait pertinente pour les noms géographiques, alors qu'il n'y a pas eu d'aspect formalisé pour ces noms géographiques, mais c'était très pertinent pour les communautés de l'Amazone par exemple, comme l'a mentionné le présentateur précédent, Carlton.

Donc nous avons terminé notre travail en juillet 2018, et un rapport initial a été publié pour commentaire public, avec les pistes de travail 1 à 4 et tous les groupes de travail qui avaient planché, et fait beaucoup.

Donc les commentaires publics ont été reçus. Il y a eu des personnes d'Amérique latine qui d'ailleurs ont commenté à ce sujet. On a reçu de nombreux commentaires, les résultats ont été intéressants.

Passons maintenant au transparent numéro 4 s'il vous plait.

Nous allons analyser tous ces commentaires qui ont été reçus, nous allons les prendre en compte, les différences et similarités seront étudiées.

Donc nous sommes en train de faire cela, d'analyser ces commentaires publics, avec un sous-groupe A, et B. Et nous avons un sous-groupe C également, qui a commencé à travailler ce mois-ci qui réfléchit aux coûts des dossiers de candidatures par exemple.

Il y a donc ces sous-groupes qui travaillent sur différents thèmes.

Mais ce que j'aimerais souligner ici, c'est que pendant le quatrième trimestre 2018, nous aurons un rapport supplémentaire qui sera publié. Qui sera extrêmement intéressant, et qui parlera beaucoup également de l'Amérique latine, et qui intéressera beaucoup l'Amérique latine.

Donc durant le premier trimestre de l'année suivante, 2019, nous pourrions avoir un rapport initial, par rapport à la piste de travail numéro 5. Les sous-groupes qui vont analyser les commentaires publics à ce niveau.

Donc j'ai mentionné que nous aurons donc ce rapport supplémentaire dans le cadre de la piste de travail numéro 5, parce qu'il y a des points qui n'ont pas été totalement couverts. Et c'est pour ça qu'on a eu besoin de ce rapport supplémentaire et de véritablement travailler à toute cette thématique.

Nous devons décider des différents mécanismes pour les ventes aux enchères par exemple, quel sera le dernier recours pour cela, les résolutions des contentieux des ensembles qui représentent des contentieux, comme par exemple les ventes aux enchères privées qui peuvent poser problème. Le rôle des dossiers de demandes, des commentaires sur les dossiers de demande pour les utilisateurs. Lorsque nous avons différents points de vue qui s'exprime par exemple. Des personnes qui veulent modifier certains points par exemple, et c'est un sujet très intéressant pour l'Amérique latine une nouvelle fois.

Il y a un soutien pour des nouveaux gTLD, je crois. Les bureaux d'enregistrement, et ceux d'Amérique latine, ont parfois eu un problème au niveau de l'enregistrement de nouveaux gTLD. Et je crois qu'on a besoin de plus de soutiens pour les bureaux régionaux, il y avait des problèmes financiers qui s'étaient posés et qui doivent être pris en compte. Et ça doit l'être d'une manière tout à fait cohérente.

Dans ce rapport supplémentaire également, nous devons avoir certaines idées pour améliorer donc la disponibilité de nouveaux gTLD

pour l'Amérique latine. Cela permettra donc d'effectuer des modifications dans la région d'Amérique latine et les Caraïbes par rapport aux aspects contractuels par exemple qui existent, avec les revendeurs, les bureaux d'enregistrement, les ventes en gros pour les bureaux d'enregistrement.

Et il y a d'autres idées auxquelles on réfléchit. Ça n'a pas encore été approuvé. Donc par exemple des bureaux d'enregistrement d'une certaine taille doivent permettre que tous les gTLD soient disponibles. Donc on n'a pas obtenu de consensus là-dessus. Il n'y a pas eu d'objection. Et nous avons besoin de soutenir ce que les autres communautés ont exprimé, ont dit à-propos de ce processus et lors du processus de commentaires publics aussi.

Donc si vous pensez que ça peut être utile pour la région, ce serait très intéressant pour nous d'obtenir un soutien sur les différents aspects du problème et tout cela devrait être inclus dans le rapport aussi.

Nous avons un rapport initial et il y a une série de thèmes qui ont encore besoin d'être discutés. Et dans ce rapport initial, nous avons déjà certaines bonnes idées qui ont besoin de davantage de discussions. Et nous devrions continuer à travailler sur ces thèmes.

Donc nous devons nous intéresser davantage à tout cela, et nous devons considérer les mécanismes pour donner davantage de soutien aux bureaux d'enregistrement dans la région d'Amérique latine et des Caraïbes.

Voilà, donc ce sont des suggestions que nous avons concernant l'Amérique latine et la population de l'Amérique latine.

Je passe à la diapositive numéro 6.

Je vais continuer à parler du calendrier possible. Nous avons donc le troisième trimestre, le conseil devrait adopter le rapport de la GNSO. Cela prendra environ deux trimestres, jusqu'à la phase de mise en œuvre, et à ce moment-là, il y aura un guide du candidat qui pourra être publié pour une période de commentaires publics et cela nous amène au quatrième trimestre, en 2021. Donc une période commencera pour la soumission des différentes candidatures.

Voilà pour ce processus qui a commencé en 2017.

Je pense que nous devons accepter des possibilités pour éviter les problèmes et la manipulation et pour éviter des difficultés dans la région.

Et ce programme sera plus simple et nous devons nous intéresser davantage aux résultats de chaque étape.

Diapo numéro 7.

J'ai identifié les risques qui existent dans ce calendrier. J'ai identifié les dépendances existantes entre différentes hypothèses, le PDP de la phase 1, avec le premier processus que nous voyons ici, et tout ce qui concerne les nouveaux gTLD.

Nous devrions conserver ce calendrier. Cela est nécessaire pour éviter des risques et des dépendances qui peuvent exister.

Ensuite nous avons le rapport du CCT, représentant les nouveaux gTLD. Et ce rapport comprend aussi les droits des consommateurs. Il a été récemment complété. Et nous n'attendons rien de différent du scénario

actuel. Et il y a aussi un effort visant à définir le problème de collision, un projet pour analyser ces problèmes de collision, et c'est une question sur laquelle nous devons continuer à travailler.

Voilà, ce sont les risques donc qu'il va falloir essayer d'éviter.

Et à nouveau, je voudrais vous remercier pour votre attention. Et je vais vous donner la parole, si vous avez des questions à me poser. Vous pouvez me les poser directement ou sur le chat.

Je vous remercie.

SERGIO SALINAS PORTO : Merci Rubens. C'était un plaisir d'entendre votre présentation. Est-ce que nous avons des commentaires pour Rubens ?

Nous devons conclure notre appel. Nous allons faire une extension de 10 minutes, que nous avons demandées et qui sont déjà terminées. Donc cet appel devrait finir dans deux minutes.

Je vois qu'il n'y a pas de question ou de commentaires pour Rubens. Nous allons le remercier pour sa présentation

Et sur ce, je vais conclure cet appel, mais avant cela, nous avons une enquête, un petit sondage. C'est Silvia qui prend la parole.

SILVIA VIVANCO: Oui, nous avons cette enquête, ce sondage que vous voyez sur l'écran, est-ce que vous pouvez répondre aux questions du sondage ?

Alors comment était l'horaire de ce séminaire web ? Pour vous est-ce que c'était trop tôt ? Bien ? Ou trop tard ?

La question suivante, comment avez-vous trouvé la technologie utilisée pour le séminaire web ? Très bien ? Bien ? Mauvaise ? Très mauvaise ?

Bien, merci. Prochaine question. Les intervenants ont-ils fait preuve de maîtrise du sujet ? Donc répondez : extrêmement bien, bien, suffisamment, faible, très faible.

Prochaine question. Êtes-vous satisfait du séminaire web ? Donc vous pouvez répondre extrêmement satisfait, satisfait, modérément satisfait, légèrement satisfait et pas satisfait. Merci.

Dans quelle région vivez-vous en ce moment ? Vous êtes tous de la région de l'Amérique latine ou des Caraïbes.

Et prochaine question, combien d'années d'expérience avez-vous dans la communauté ICANN ? Vous pouvez répondre.

Et la dernière question, c'est une question ouverte. Quels sujets aimeriez-vous que nous couvrions pour les séminaires web à venir ? Veuillez indiquer les thèmes qui vous intéressent ou veuillez nous envoyer une suggestion.

Nous voyons déjà que quelques thèmes ont été notés, et nous vous remercions.

Merci, merci à tous. Le résultat de ce sondage sera présenté dans notre espace wiki et sur notre page web.

Je remercie tous les participants, je remercie Sergio et Harold, cet appel est terminé.

SERGIO SALINAS PORTO : Merci Silvia, merci à tous, et bonne fin de journée. À bientôt. Cet appel est maintenant terminé. Merci.

[FIN DE LA TRANSCRIPCIÓN]